

Mise en valeur du patrimoine du Centre Ancien - Opération «Besançon nettoie ses façades» - Attribution de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur : Au cours des séances du 24 mai 1993, du 24 juin 1996 et du 6 avril 1998, le Conseil Municipal a adopté les dispositions réglementaires pour le ravalement des façades ainsi que le mode d'attribution des subventions.

Dans ce cadre, la Ville est saisie des demandes suivantes :

- Troisième secteur	3 dossiers	19 443 F
- Quatrième secteur	9 dossiers	60 967 F
- Cinquième secteur	2 dossiers	31 576 F
TOTAL	14 dossiers	111 986 F

dont le détail figure dans les tableaux ci-après :

Immeuble	Propriétaire	Devis	Taux	Subvention
TROISIEME SECTEUR				
11, rue du Lycée	Agence AICI 32, rue Proudhon 25000 Besançon	25 326 F	20 %	5 065 F
22, rue Bersot	Mme DUBOIS Ginette 1, rue des Lilas 25660 Saône	27 964 F	20 %	5 593 F
9, rue Claude Pouillet	M. SIMMEN Patrick 9, rue Claude Pouillet 25000 Besançon	43 927 F	20 %	8 785 F
3 dossiers - TOTAL		97 217 F		19 443 F
QUATRIEME SECTEUR				
22, rue Renan	M. MONTRAVERS Claude 22, rue Renan 25000 Besançon	25 679 F	20 %	5 135 F
6, rue Ronchaux	Mme ARBEY 6, rue Ronchaux 25000 Besançon	41 075 F	20 %	8 215 F
32, rue Ronchaux	M. CAROUGE Max 56 bis, chemin des Ragots 25000 Besançon	21 523 F	20 %	4 305 F
38, rue Ronchaux	Mme DUPRAT 38, rue Ronchaux 25000 Besançon	23 667 F	20 %	4 733 F
40, 42, rue Ronchaux	Mme DUPRAT 38, rue Ronchaux 25000 Besançon	36 844 F	20 %	7 369 F
58 ter, faubourg Rivotte	SCI du Faubourg Rivotte 12, rue du Fort 67118 Geipolsheim	90 660 F	20 %	18 132 F

Immeuble	Propriétaire	Devis	Taux	Subvention
QUATRIEME SECTEUR (suite)				
48, faubourg Rivotte	M. NAPPEY Thierry 37, route d'Audincourt 25400 Exincourt	10 793 F	20 %	2 159 F
32, rue Rivotte	M. DECHOZ Alain 32, rue Rivotte 25000 Besançon	32 227 F	20 %	6 445 F
21, rue Renan	Cabinet BENOIT 4, rue d'Alsace 25000 Besançon	22 371 F	20 %	4 474 F
9 dossiers - TOTAL		304 839 F		60 967 F
CINQUIEME SECTEUR				
39, quai de Strasbourg	Cabinet BENOIT 4, rue d'Alsace 25000 Besançon	90 436 F	20 %	18 087 F
114, rue Battant	Mlle SIFFERT Lucie 55, quai Veil Picard 25000 Besançon	67 447 F	20 %	13 489 F
2 dossiers - TOTAL		157 883 F		31 576 F
TOTAL GENERAL		559 939 F		111 986 F

Le Conseil Municipal est invité à approuver la proposition d'attribution des subventions qui seront financées sur les crédits du budget 1999, au chapitre 92.824.6572.82017.30100 abondés au BS 1999 par un complément de 1 200 000 F ouvert à l'imputation précitée par affectation partielle de l'excédent du compte administratif 1998.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission d'Urbanisme, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 6 juillet 1999